

# GRANDE CONSULTATION DÉCHETS DU 47 !

**Donnez votre avis**

*Entre le 20 juin et le 16 août 2022*

**VAL**  **orizon**

moins de déchets, plus de ressources !

# GRANDE CONSULTATION DÉCHETS DU 47 !

Pour faciliter l'analyse de la consultation, merci de remplir de préférence le questionnaire sur Internet : <https://forms.gle/VcyUYdimcpwkh7QAA>

**Sinon, vous pouvez répondre aux questions grâce à ce questionnaire papier.**

Comment compléter ce questionnaire papier ?

Pour faciliter la lecture du questionnaire, merci d'écrire au stylo à bille bleu ou noir.

Dans une question avec des cases  mettez une croix dans la case qui vous correspond.

Ne cochez qu'une seule case sauf lorsque l'indication "Plusieurs réponses possibles" est mentionnée.

Dans une question ouverte : ....., écrivez votre réponse.

Quand l'une des questions est suivie d'une indication de type  « Allez en Q.20 », allez directement à la question indiquée.

**Votre participation est importante. Merci par avance !**

2

## 1. Tout d'abord, vous êtes :

- un homme                       une femme

## 2. Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous ?

- 18-24 ans                       50-64 ans  
 25-34 ans                       35-49 ans  
 65-74 ans                       plus de 75 ans

## 3. Quelle est votre situation ?

- Agriculteur  
 Artisan, commerçant, chef d'entreprise  
 Cadre et professions intellectuelles supérieures  
 Technicien, contremaître, agent de maîtrise  
 Employé  
 Ouvrier  
 Retraité  
 Sans activité au chômage  
 Sans activité femme/homme au foyer

## 4. Combien de personnes vivent dans votre foyer :

- 1                                   5  
 2                                   6  
 3                                   7 et plus  
 4

## 5. Quel est votre type d'habitation ?

- Une maison individuelle isolée  
 Une maison individuelle groupée (lotissement, village)  
 Une maison de ville  
 Un immeuble/logement collectif

## 6. Savez-vous qui est en charge de la collecte des déchets sur votre commune ?

- Agglomération d'Agen (fusion avec CCPAPS au 1er janvier 2022)
- Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois
- Val de Garonne Agglomération
- Fumel-Vallée du Lot
- SMICTOM LGB
- Communauté de Communes Bastides en Haut Agenais Périgord
- Communauté de Communes Coteaux et Landes de Gascogne
- Communauté de Communes du Pays de Lauzun
- Communauté de Communes Lot et Tolzac
- Communauté de Communes du Pays de Duras
- Je ne sais pas

## 7. Réemployer, réparer vos objets usés ou cassés :

- Vous le faites déjà
- Vous seriez prêt(e) à le faire
- Vous n'envisagez pas de le faire

## 8. Je loue, j'emprunte ou j'échange plutôt qu'acheter neuf (outils, jeux, CD, DVD, livres...) :

- Vous le faites déjà
- Vous seriez prêt(e) à le faire
- Vous n'envisagez pas de le faire

## 9. Acheter des produits d'occasion dans une recyclerie / brocante proche de chez vous (15 min environ) :

- Vous le faites déjà
- Vous seriez prêt(e) à le faire si c'était moins loin et mieux achalandé et présenté
- Vous n'envisagez pas de le faire

## 10. Chez vous, diriez-vous que vous triez vos emballages recyclables (carton, plastique, alu, acier, verre...), et votre papier :

- Systématiquement
- Souvent
- Rarement
- Jamais

Si vous avez répondu  
« Systématiquement »

→ Allez en Q.12



Si vous avez répondu « Souvent, Rarement, Jamais »

## 11. Pour quelles raisons vous ne le faites pas systématiquement ?

(4 réponses possibles maximum)

- Manque d'informations sur la façon de trier mes déchets
- Manque de temps
- Prend trop de place à la maison
- Trop de déchets et d'emballages différents
- Conteneurs éloignés, insuffisants ou mal signalés
- Nécessite l'effort de se déplacer
- Non intéressé par le tri, pas habitué à trier
- Ce n'est pas ma responsabilité
- Je ne sais pas

**12. Chez vous, diriez-vous que vous trieز vos déchets alimentaires (valorisation en compostage individuel ou collectif et/ou nourrissage de poules, autres animaux et/ou collecte):**

- Systématiquement       Souvent       Rarement       Jamais

Si vous avez répondu  
« Systématiquement »

→ Allez en Q.14



Si vous avez répondu « Souvent, Rarement, Jamais »

**13. Pourquoi ? (3 réponses possibles maximum)**

- Je n'ai pas la place / je n'ai pas de jardin  
 C'est trop compliqué, c'est plus simple de mettre ce type de déchets à la poubelle  
 Je ne sais pas comment composter mais avec de l'aide je serais prêt(e) à le faire  
 Je ne saurai pas quoi faire du compost produit  
 J'ai peur des nuisances (odeurs, animaux)  
 Ça ne m'intéresse pas

4

**14. Sur quels aspects du compostage souhaiteriez-vous avoir plus d'informations?**  
(5 réponses possibles maximum)

- Des conseils pour avoir un compost de qualité  
 Quand et comment utiliser mon compost  
 Comment éviter les nuisances (odeurs, animaux)  
 Ou trouver de la matière brune pour mieux équilibrer mes apports (si je n'ai pas de déchets secs dans mon jardin)  
 Des conseils pour convaincre mes voisins ou mes proches de pratiquer le compostage  
 Je n'ai besoin d'aucunes informations supplémentaires car déjà formé(e)  
 Je ne m'intéresse pas au tri des déchets alimentaires ni au compostage

**15. Pour vos branchages ou grosses tailles de haies, seriez-vous prêt à :**  
(2 réponses possibles maximum)

- Les apporter sur une plateforme dédiée au broyage et repartir avec mon broyat (selon un planning connu à l'avance)  
 S'inscrire à l'avance pour bénéficier d'un broyage à domicile entre mars et novembre de chaque année et conserver mon broyat  
 N'importe quelle solution me permettant d'éliminer mes déchets verts sans récupérer de broyat  
 Je ne suis pas concerné e par ce type de déchets car je n'ai que de la tonte, des petites tailles d'arbuste que je composte ou apporte en déchèterie

**16. Savez-vous que, d'ici janvier 2024, tout le monde (particulier et professionnel) devra trier ses biodéchets (alimentaires et déchets verts)**

- Oui, je suis informé(e)  
 J'en ai entendu parler mais je manque d'informations à ce sujet  
 Non, je ne sais pas de quoi il s'agit

**17. Savez-vous que la mise en place de la tarification incitative, qui tiendra compte du volume, du poids ou du nombre de levée de vos poubelles, est prévue en 2025 ?**

- Oui, je suis informé(e)
- J'en ai entendu parler mais je manque d'informations à ce sujet
- Non, je ne sais pas de quoi il s'agit

**18. Qu'est-ce qui aujourd'hui pourrait vous inciter à trier davantage vos déchets et emballages ménagers ?**

*(4 réponses possibles maximum)*

- Prendre conscience de l'impact pour l'environnement
- Incitation financière
- Davantage de moyens collectifs à disposition (conteneurs, déchetteries, collecte)
- Davantage de moyens individuels à disposition : bacs, poubelles, sacs...
- Meilleure information sur les consignes de tri
- Limitation des déchets et emballages à la source
- Plus de place dans votre logement
- Une loi, une obligation pour tous
- Création d'emploi / impact sur l'emploi
- Rien, vous triez déjà suffisamment
- Rien, ça ne vous intéresse pas

**19. Sur quels aspects souhaiteriez-vous plus d'informations sur la gestion de vos déchets ?**

*(4 réponses possibles maximum)*

- Sur le bénéfice environnemental du tri et du recyclage
- Sur le devenir des déchets triés et recyclés
- Sur le bénéfice en termes d'emplois liés au tri
- Sur le coût du tri et du traitement des déchets
- Sur le geste de tri (mieux identifier les déchets recyclables / ceux qui sont compostables)
- Sur la localisation des points d'apport volontaire
- Sur la localisation des déchetteries

**20. Parmi les sources d'informations suivantes, quelles sont celles qui pourraient vous être utiles dans votre tri ?**

*(4 réponses possibles maximum)*

- Autocollants sur les bacs et points d'apport volontaire
- Distribution de documents (guide du tri, calendrier avec la fréquence de collecte...)
- Magazine
- Campagne d'affichage sur le tri des déchets
- Médias locaux (TV, journaux, radio...)
- Internet, réseaux sociaux
- Une personne dédiée
- Un numéro vert
- Aucune, je suis suffisamment informé(e)

**21. Diriez-vous que l'augmentation des coûts de prévention et de gestion des déchets ménagers est principalement due à :**

*(5 réponses possibles maximum)*

- Une trop grosse quantité de déchets à gérer et trop peu de personnes concernées par l'environnement
- Une fiscalité qui augmente (Taxe Générale sur les Activités Polluantes : TGAP)
- Les charges liées à la collecte et au traitement qui augmentent (carburant, modernisation des équipements, ...)
- Les recettes des collectivités qui baissent (soutiens sous forme de subvention, de dotation, prix de rachat des matériaux...)
- Des professionnels qui ne payent pas le juste coût pour la gestion de leur déchets d'activités
- Une mauvaise gestion des services publics

**22. Diriez-vous que la gestion des déchets ménagers est aujourd'hui un problème majeur sur lequel votre collectivité doit mettre en place des actions prioritaires ?**

- Tout à fait d'accord
- Plutôt d'accord
- Plutôt pas d'accord
- Pas du tout d'accord

**23. Avez-vous des remarques ou des suggestions ?**

.....

.....

.....

.....

.....

**Indiquez votre adresse e-mail si vous souhaitez recevoir en fin d'année 2022 la synthèse des résultats de cette grande consultation des déchets du 47 avec la feuille de route pour les années à venir.**

.....

**Le saviez-vous ?**

Conformément à la loi « Anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC) », la quantité de déchets enfouis devra diminuer de 50 % d'ici 2025. Pour atteindre cet objectif, tout le monde doit se mobiliser (particuliers, professionnels, établissements publics, institutionnels...) ! Dès janvier 2023, les consignes de tri vont être harmonisées partout en Lot-et-Garonne : tous les emballages iront dans le container jaune (même vos pots de yaourt !). Attention, cela concerne uniquement les « EMBALLAGES »... et pas tous les « OBJETS » en plastique (stylos, jouets, ... !).

Conformément à la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, les biodéchets devront disparaître de nos poubelles d'ici janvier 2024.

Votre collectivité vous proposera des solutions de compostage individuel, partagé et/ou de collecte de proximité pour vous aider dans cette démarche.

**Et si on travaillait main dans la main ?**

Les collectivités du Lot-et-Garonne, en charge de la collecte et du traitement des déchets sont à la recherche de bénévoles pour les aider à sensibiliser la population au tri (ambassadeur.rice du tri) et à gérer des sites de compostage partagé (référent.e de site). Si vous êtes intéressé(e), n'hésitez pas à nous laisser vos coordonnées :

Nom : .....  
Prénom : .....  
Tél : .....  
Email : .....

**Ce questionnaire est terminé.**

**Merci de le déposer en mairie ou dans votre Communauté de communes, d'agglomération ou le SMICTOM LGB avant le 20 août 2022.**

**Nous vous remercions vivement pour votre participation !**

Les informations recueillies sur ce dossier sont traitées par la ValOrizon pour l'analyse des pratiques des Lot-et-Garonnais en matière de tri des déchets et emballages ménagers et de compostage, ainsi que l'analyse de leurs opinions sur le service actuel. La base légale du traitement est l'exécution d'une mission d'intérêt public. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : les prestataires et agents ayant un intérêt légitime à avoir communication de ces informations dans le cadre de leurs missions ainsi que leurs supérieurs hiérarchiques. Les données sont conservées pendant une durée d'environ 10 ans.

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez également vous opposer au traitement de vos données. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données : dpo@cdg47.fr, 05.53.48.00.70, CDGFPT du Lot-et-Garonne, 53 rue de Cartou, 47000 Agen. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Avec le partenariat des collectivités du Lot-et-Garonne :

